

# Stratégie nationale pour la petite enfance

## Argumentaire

### Le développement pendant les quatre premières années de vie d'un enfant est décisif pour son parcours éducatif et sa trajectoire de vie.

- C'est pendant les quatre premières années de vie que les fondements du développement cognitif, moteur, linguistique, émotionnel, social et créatif sont posés. L'environnement d'un enfant exerce une forte influence sur le développement du cerveau, qui s'opère avec une rapidité fulgurante pendant les premières années. Après quatre ans, le cerveau a atteint près de 80 pour cent du volume final.
- La famille est et reste le premier et le plus important lieu de référence pour un enfant. Des mesures d'aide externes pendant la petite enfance (0-4 ans / dont les crèches, familles d'accueil de jour, groupes de jeu, consultation/formation parentale, encouragement linguistique précoce, soins de santé, programmes de visite à domicile) permettent de stimuler le développement des enfants et de rétablir l'équité des opportunités pour le début de la scolarité.
- L'encouragement précoce contribue à combler ou à réduire les lacunes de développement et ainsi à réduire la nécessité de coûteuses mesures d'encouragement dans le cadre scolaire et à éliminer ou diminuer les coûts sociaux, de santé ou de justice à un stade ultérieur de vie.
- L'encouragement linguistique précoce est un facteur décisif de la réussite du parcours éducatif. Des recherches montrent que les écoliers et écolières ayant bénéficié de mesures d'encouragement précoce obtiennent de meilleurs scores en mathématiques et en langues lors des tests PISA. Une étude représentative sur les attitudes de la population suisse à l'égard de la politique de la petite enfance montre que 82 pour cent des personnes interrogées estiment qu'un encouragement linguistique précoce devrait être proposé dans toute la Suisse (cf. LeeWas 2020).
- Des études suisses ont démontré l'existence d'un lien positif entre, d'une part, l'utilisation d'offres relevant de la formation, de l'accueil et de l'éducation des jeunes enfants (FAE-PE), et d'autre part, les résultats scolaires ultérieurs et le parcours éducatif des enfants: un groupe de jeu ou la fréquentation d'une crèche, par exemple, augmente la probabilité qu'un enfant atteigne un haut niveau d'éducation à l'âge de 20 ans (cf. Fondation Jacobs 2019, Livre blanc Fokus Kind).
- Plus les mesures de soutien et d'encouragement interviennent tôt, plus leur taux d'efficacité augmente pour les individus, l'économie et la société. L'encouragement précoce se traduit par 0.45 année de formation supplémentaire par enfant (cf. BAK Economics 2020). Une année de formation supplémentaire équivaut à env. 8.5 pour cent de salaire en plus (cf. Rapport sur l'éducation 2018). Ainsi, grâce à l'encouragement précoce, l'augmentation de salaire annuelle potentielle atteint 3.8 pour cent.

### Une politique globale de la petite enfance n'est pas seulement utile aux enfants et à leurs familles, mais elle crée une valeur ajoutée à long terme pour l'économie et la société

- Une politique de la petite enfance est l'instrument nécessaire pour créer les conditions générales et les offres qui faciliteront les processus d'apprentissage et de développement tout en favorisant une croissance saine et positive chez les enfants, afin que ceux-ci puissent être préparés de manière optimale pour la vie dans notre société.
- Une politique de la petite enfance accroît les compétences des **parents** et leur permet d'obtenir un meilleur équilibre entre le travail et la vie familiale. En particulier, elle favorise une présence plus forte des mères sur le marché du travail. Pour chaque place d'accueil supplémentaire créée, le volume de travail augmente de 0.46 postes à 100 pour cent, avec les effets positifs qui en résultent concernant le revenu, la carrière et la prévoyance, ainsi que d'un point de vue macroéconomique (cf. BAK Economics 2020).
- Les **cantons et les communes** qui mettent en place des offres relatives à l'encouragement précoce deviennent plus attrayants, avec pour conséquence une réduction des coûts liés au social, à la santé et aux mesures judiciaires. Leurs recettes fiscales s'en trouvent augmentées (taux d'activité professionnelle plus élevé des parents ou des enfants ayant réussi leur parcours éducatif → revenu plus élevé → augmentation des recettes fiscales).
- **L'économie**, quant à elle, bénéficie du taux accru d'activité professionnelle des deux parents du fait que ces derniers parviennent à mieux concilier les exigences du travail et de la vie familiale. Ces avancées permettent également de pallier le manque de main d'œuvre qualifiée et d'acquérir une expérience professionnelle supplémentaire, notamment grâce à une meilleure intégration des mères dans le marché du travail. À long terme, les investissements dans la petite enfance entraînent une augmentation du PIB suisse d'environ 0.50 pour cent, ce qui correspond à environ 3.4 milliards de francs suisses en termes actuels (cf. BAK Economics 2020).
- Pour la **société**, une politique globale de la petite enfance a pour avantage une meilleure intégration sociale, ce qui favorise la cohésion, prévient la pauvreté, réduit la délinquance juvénile et favorise l'égalité homme-femme.

Les institutions d'accueil de l'enfance sont adaptées à notre système social. Elles sont indispensables au bon fonctionnement de notre économie et de la société. La crise du coronavirus l'a montré de manière évidente. Sans structures d'accueil des enfants, les parents ne sont pas en mesure d'accomplir leurs activités professionnelles.

## La Suisse a grand besoin de combler les lacunes dans ce domaine. Il est urgent d'investir dans l'accès, la qualité, le financement et la coordination des offres d'encouragement précoce.

- Il existe de grands disparités régionales en ce qui concerne les **offres** FAE-PE, autrement dit les enfants ne sont pas logés à la même enseigne dans ce domaine.
- Il est particulièrement important de mener des actions, d'une part dans les petites et moyennes communes ou les villes, et d'autre part auprès des familles socialement défavorisées qui n'utilisent pas suffisamment les offres disponibles, mais qui en profiteraient grandement (cf. OFAS 2017).
- La **qualité** des offres FAE-PE est déterminante pour le développement des enfants et, par conséquent, pour l'ensemble de l'économie. Autrement, les enfants seront, au mieux, gardés, et, au pire, ils subiront certaines des conséquences néfastes d'un tel placement. L'établissement de critères contraignants régissant les offres et les qualifications du personnel permettent de garantir que la mission d'accueil sera accomplie dans des conditions de travail correctes et équitables. La qualité est un élément très apprécié au niveau de la population : 75 pour cent de la population se dit favorable au fait que la Confédération fixe des normes généralement applicables pour la qualité de l'accueil des enfants en dehors de la famille (cf. LeeWas 2020).
- Les mesures actuelles n'atteignent pas leur effet maximum parce que la **coordination** et le **réseau de relations** entre les acteurs concernés (autant parmi les professionnels que chez les responsables politiques) font défaut. Les offres FAE-PE ne sont pas suffisamment complémentaires entre elles ni avec d'autres prestations publiques (p. ex. aide sociale, soins de santé de base, école).
- La **charge financière** que représente l'accueil extrafamilial pour enfants est lourde pour les familles suisses, qui dépensent en moyenne environ un quart du revenu du ménage pour ce poste du budget. Les familles à revenu modeste ne peuvent donc pas se permettre d'utiliser des offres d'accueil externes. Pour les familles à revenu moyen, ces solutions ne sont pas rentables financièrement (absence d'incitation à travailler, car le revenu supplémentaire est absorbé par les frais de garde).

Une comparaison montre qu'en France, en Allemagne ou en Autriche, les familles consacrent 3 à 6 pour cent du revenu familial annuel pour la même prestation d'accueil (OFAS 2015). En Suisse, la participation des parents aux coûts se situe entre 40 et 65 pour cent de ce montant (selon le canton), autrement dit une somme bien plus élevée que dans les pays voisins, même si, en données corrigées des prix, le coût d'une place en crèche n'est pas plus élevé (en moyenne 135 CHF par jour; Infras 2018).

- Les parents peuvent être soulagés financièrement si davantage de fonds publics sont investis dans le soutien précoce (par exemple, les crèches). Environ deux tiers de

la population pensent que davantage de fonds publics devraient être investis dans ce domaine et 40 pour cent estiment que le gouvernement fédéral devrait jouer un rôle plus important dans le financement (cf. LeeWas 2020).

- La disponibilité des places en crèche reste insuffisante. Dans son évaluation de 2017 concernant le financement incitatif, l'OFAS estime que même si la garde extérieure représente une nécessité pour les parents, près de 20 pour cent des enfants en âge préscolaire ne peuvent pas être placés aussi souvent que souhaité.

## Une stratégie nationale est nécessaire pour élaborer des solutions à ces problèmes avec la participation de tous les acteurs concernés.

- Une stratégie nationale permet à la Confédération, aux cantons, aux communes et autres acteurs d'élaborer des solutions communes à ces nombreux problèmes que la répartition fédéraliste des tâches empêche de résoudre avec toute la marge de manœuvre voulue.
- Une telle stratégie permet aussi de clarifier les rôles entre la Confédération, les cantons et les communes dans le respect du fédéralisme.
- Grâce à elle, des progrès peuvent être accomplis même si la Confédération ne joue qu'un rôle de second plan. En premier lieu les directeurs et directrices cantonaux compétents pour les affaires sociales appellent de leurs vœux un engagement plus fort de la Confédération.
- La Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national (CSEC-N) est aussi d'avis que la petite enfance en Suisse est une cause méritant d'être soutenue au niveau fédéral et qu'il s'agit, à ce niveau-là également, d'accorder une importance stratégique à la politique de la petite enfance.
- Il manque au niveau national suisse une base de données pour le suivi et le développement de la politique de la petite enfance. Aux niveaux communal et cantonal, les législations sont lacunaires ou extrêmement disparates en fonction de l'offre FAE-PE. Une stratégie nationale est un instrument susceptible de combler ces lacunes, mais aussi de proposer des mesures ou de fournir des analyses.